

# BOLL' en bref

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL



## Vie municipale



### SANTÉ

#### Des défibrillateurs automatisés externes à votre disposition (DAE)

Suite à une décision du Conseil Municipal, 5 défibrillateurs supplémentaires entièrement automatisés ont été installés dans les lieux à forte densité de population. Investissement 7 719 € TTC, dont une subvention de 1 608 € HT (DETR).

Coût de l'installation par un employé communal et du matériel : 1 250 €.

#### Où trouver les défibrillateurs dans la commune ?

**A l'extérieur des Bâtiments :** Mairie, salle polyvalente, MJC-centre social, presbytère.



Mairie



Salle polyvalente

**A l'intérieur :** école Primaire bâtiments les « Mouettes », maison de retraite, football club.

Un défibrillateur est un appareil médical de santé destiné à la réanimation en urgence d'une personne en arrêt cardio-respiratoire avéré en réalisant un choc électrique de défibrillation. La personne **ne parle pas, ne bouge pas, ne respire pas. C'est une absence de signe de vie.**

**Tout citoyen peut utiliser un défibrillateur** dès qu'il est en capacité de comprendre les instructions de l'appareil automatique, car le défibrillateur analyse les signaux électriques du cœur et génère un choc électrique uniquement si c'est nécessaire.

L'arrêt cardiaque soudain se produit lorsque le cœur commence à battre dangereusement vite, ce qui fait qu'il

tremble plutôt que de pomper le sang vers l'organisme et le cerveau, tandis que la **crise cardiaque est** un problème circulatoire (blocage d'un vaisseau qui alimente le cœur en sang) qui peut causer des lésions **cardiaques** irréversibles.



MJC-centre social



Presbytère

Sans prise en charge immédiate, 92% des arrêts cardiaques sont fatals. Le taux de survie est 4 à 5 fois plus élevé lorsque la **défibrillation** cardiaque est associée à la réanimation cardio-pulmonaire.

En France chaque année on déplore 40 000 décès.

Le Maire Jean-Paul JULIEN

#### Comment déclencher la chaîne de survie ?

Si vous êtes témoin d'un arrêt cardiaque, vous devez avoir trois réflexes :

- 1. Appeler le 15**, le SAMU, pour prévenir les secours.
- 2. Commencer immédiatement le massage cardiaque.** Un défibrillateur est-il disponible à proximité ? Si oui, faites-le chercher aussi vite que possible.
- 3. Défibriller** en suivant les instructions. Lors d'une fibrillation ventriculaire, le cerveau souffre très rapidement. Il n'est pas alimenté en oxygène car le sang ne circule plus.

**Au-delà de cinq minutes d'arrêt du cœur**, si on ne fait rien, **les lésions cérébrales sont irréversibles**, puis c'est la mort assurée.

Le massage cardiaque permet de relancer la circulation sanguine donc l'oxygénation des cellules.

Une minute de gagnée, c'est 10 % de chance de survie en plus !

### VACCINATION ANTI COVID

Le bus VACCIMOUV passera à Bollwiller courant novembre pour toutes vaccinations COVID.

Plus de renseignements courant octobre 2021 sur le site de la commune, PanneauPocket et Facebook.

Véronique WIGNO



Testez vos connaissances



Comment va votre cœur ?  
10 minutes et 8 thématiques pour le savoir !

Faites le test : <https://fedecardio.org/je-me-teste/savez-vous-sauver/>

Faites le test : <https://fedecardio.org/je-me-teste/test-3-minutes/>



# Vie municipale



## RENTREE SCOLAIRE 2021/2022



Cette année encore, la rentrée scolaire est placée sous le signe de la Covid 19 avec son lot de contraintes sanitaires.

Pour cette rentrée, les effectifs sont restés stables par rapport à l'année précédente puisque nous comptons 338 élèves pour les trois écoles :

- ✓ École élémentaire 203 élèves
  - 2 classes de CP
  - 2 classes de CE1
  - 1 classe de CE2
  - 1 classe double niveau de CE2/CM1
  - 1 classe de CM1
  - 1 classe de CM2

Pour info : l'école élémentaire dispose d'un stock de 18 000 masques qui sera distribué aux enfants durant l'année scolaire.

- ✓ Écoles maternelles 133 élèves
  - Les Lutins 67 élèves
  - Château 68 élèves

Cette rentrée est également marquée par la création des espaces sans tabac dans les périmètres des écoles. Cette action est le fruit d'une longue réflexion et d'une

concertation entre la ligue contre le cancer, les élus, les parents d'élèves et les enseignants. La commune rejoint ainsi les 99 communes du Haut-Rhin qui ont déjà obtenu le label « Espace sans tabac »

Le tabac est responsable de plus de 70 000 morts par an, dont plus de 40 000 par cancer. La prévalence des fumeurs chez les jeunes est en hausse constante. Il est avéré que plus on commence à fumer jeune, plus la dépendance est forte et plus notre santé subit les méfaits du tabagisme.

Le label « Espaces sans tabac » vise à dénormaliser le tabagisme dans les espaces autour des écoles afin de limiter l'entrée en tabagie des jeunes et stimuler la décision d'arrêt auprès des fumeurs. Plus un produit disparaît de notre environnement, moins il est consommé.

L'interdiction de fumer devant les écoles renforce cette dénormalisation.

Et... si on développait les « Espace sans tabac » dans d'autres lieux de la commune ?



**Ginette CERDAN et Jean-Jacques ORIO**



## CAMPAGNE DE MARQUAGE AU SOL



Depuis de nombreux mois nous avons constaté un certain nombre d'incivilités et de dérives concernant

le stationnement sur les trottoirs et les espaces verts ainsi qu'une vitesse excessive dans l'ensemble de notre commune.

Nous avons donc pris la décision de créer des places de stationnement dans la rue des Pâquerettes, rue des Pépinières, rue des Cigognes, rue de Feldkirch et Chemin d'Issenheim avec en plus une voie piétonne matérialisée et deux STOP pour le Chemin de l'Herbe.

Ceci pour sécuriser le déplacement des piétons et ralentir la vitesse dans ces rues.

Stationner un véhicule en dehors des zones définies par un marquage au sol est interdit par la législation et peut être verbalisé par les Gendarmes ou la Brigade Verte par un PV pouvant s'élever jusqu'à 135 €.

Il est rappelé que les places de stationnement devant votre domicile ne sont pas des places privées réservées à votre usage personnel, mais doivent permettre à tout à chacun de les utiliser de manière ponctuelle et limitée.

Par ailleurs et pour faire suite aux doléances de nombreux citoyens, les parkings de la Mairie et du Cimetière ont été redéfinis en « Zone bleue »,

avec obligation d'utiliser un disque de stationnement, **valable pour une durée de 1h30** :



De 8h00 à 18h00 du lundi au samedi (sauf les dimanches et jours fériés pour les parkings de la Mairie)

De 8h00 à 18h00 du lundi au dimanche pour les 2 parkings du Cimetière.

**Bernard MORGENTHALER**



Le 1<sup>er</sup> juillet 2021, l'équipe municipale et la commission « Bien Vieillir » étaient ravis d'accueillir les couples qui ont fêté en 2020 et cette année leur noces d'or (50

ans de mariage), de diamant (60 ans de mariage) et de platine (70 ans de mariage). La crise sanitaire ne nous ayant pas permis de faire cette manifestation l'an dernier.

## CÉRÉMONIE D'ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

Ils étaient ainsi en 2020, 16 couples à fêter un anniversaire de mariage, dont 12 noces d'or, 3 noces de diamant et 1 noce de platine.

En 2021, ils ne sont ou seront que 6 couples, dont 4 noces d'or, 1 noce de diamant et 1 de platine.

Tous ces couples réunis sont la preuve que l'amour et le respect mutuel leur ont permis de surmonter ensemble les aléas de la vie.

Entre cérémonie officielle et moments de partage, toutes et tous ont passé du plaisir à se retrouver et se sont promis de se revoir dans 10 ans.

Véronique WIGNO adjointe

# Bien vieillir ensemble



## ATELIERS SENIORS

« Mieux vivre dans son corps, dans son temps et avec les autres »

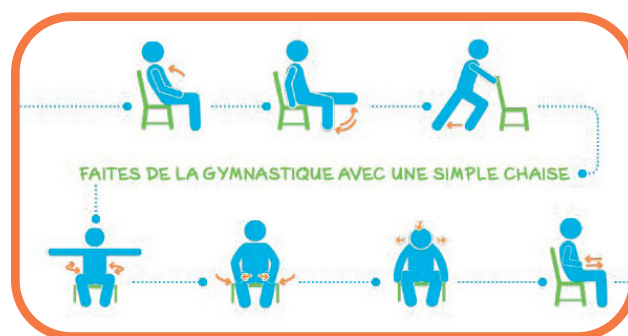
Il est encore temps de s'inscrire aux ateliers suivants :

Inscriptions et renseignements en s'adressant à l'accueil de la mairie (tél : 03 89 48 11 10 ou en adressant un mail à l'attention de Daniel Vonthron, adjoint au maire à [accueil@mairie-bollwiller.fr](mailto:accueil@mairie-bollwiller.fr)

Votre participation devra être réglée par chèque bancaire à l'ordre du trésor public.

ATELIERS	Nombre de places disponibles	Date de démarrage	Coût
nutrition	5	1 janvier 2022	5€
gym sur chaise	10	22 avril 2022	5€
sécurité routière	7	7 mars 2022	5€
prévention des chutes	2	7 janvier 2022	5€
audit de conduite	4	mars 2022	10€
sophrologie	4	23 septembre 2022	5€

Voici 7 exercices à faire au quotidien pour rester en forme, sans sortir de chez soi. Simples et accessibles à tous, ils ne nécessitent qu'une... chaise !



le savez-vous ?



Les chutes sont la première cause de mortalité chez les plus de 65 ans. - Chaque année en France, près de 400 000 personnes âgées font une chute accidentelle. - Près de 12 000 personnes en décèdent. - Une chute sur douze provoquerait une fracture, et celle-ci toucherait le col du fémur une fois sur trois.



# Bien vieillir ensemble



## DÉMARCHE « VILLES AMIES DES AÎNÉS »



**Vous  
avez  
la parole**



### Vivre dans une ville amie des aînés, pour vous c'est quoi ?

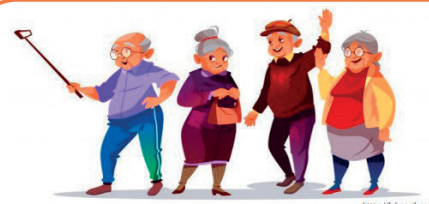
Afin de définir ensemble la ville amie des aînés de demain, valoriser et diffuser les bonnes initiatives en faveur des générations âgées et enfin, développer des politiques de l'âge d'une plus grande qualité dans notre commune, nous avons besoin de vos témoignages, de vos expériences et de vos idées.

Suite aux réunions organisées en septembre 2020 et 2021 et grâce à l'intérêt que bon nombre d'entre vous ont manifesté pour la démarche, nous avons pu constituer 3 tables rondes qui débiteront le 22 octobre 2021 à la MJC. Ces temps de rencontre permettront à tous les participants de s'exprimer au sujet du vieillissement dans notre commune autour de huit thématiques : transport et mobilité, espaces extérieurs et bâtiments, habitat, lien social et solidarité, information et communication, participation citoyenne, culture et loisirs, autonomie, services et soins. Les informations recueillies à cette occasion viendront enrichir les réponses déjà apportées au questionnaire qui a été proposé aux personnes de plus de 60 ans au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

Dans le prolongement des tables rondes, nous constituerons également une assemblée des seniors qui a pour ambition de faire valoir les besoins des aînés et de porter des projets en lien avec la commune. Il reste encore quelques places disponibles.

Si vous souhaitez faire partie de ce groupe (composé d'une quinzaine de personnes maximum) qui sera amené à se réunir de manière régulière, je vous remercie de remplir le formulaire d'inscription qui vous sera remis par le service accueil de la mairie.

**Daniel Vonthron**



### Les seniors de Bollwiller - Pratiques sociales, accessibilité aux services, attentes ....

Enquête réalisée dans le cadre du dispositif Ville Amie des Aînés (VADA)

La publication « les seniors de Bollwiller », réalisée par l'Agence d'Urbanisme de la région mulhousienne dans le cadre de l'enquête VADA est consultable sur le site internet de la commune : <https://bollwiller.fr> rubrique actualités.

**Daniel Vonthron**

### RÉUNION DE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE VADA le 3/9/2021 à la MJC



## RETENEZ LES DATES DES PROCHAINES CONFÉRENCES THÉMATIQUES SENIORS



Lieu : MJC - Entrée libre

**10 décembre 2021 de 9H à 10H30** : l'accès aux droits des seniors dans le cadre du maintien à domicile  
♦ Mme Muriel Mannucci, assistante sociale au service solidarité senior : Espace Solidarité, 1 rue de Gascogne 68270 Wittenheim.

**21 février 2022 de 9H30 à 11H30** : la prévention des maladies cardio-vasculaires  
♦ Mme Delphine Franck, diététicienne nutritionniste.

**Daniel Vonthron**



## INFOS BIBLIOTHEQUE



Le pass sanitaire est désormais obligatoire pour venir à la bibliothèque.

A partir du 30 septembre, les mineurs de plus de 12 ans devront également présenter un pass pour emprunter des livres.

Si vous n'avez pas de pass, pas d'inquiétude. Les bibliothécaires vous proposent à nouveau l'action "livres à emporter".

Réservez vos livres sur le site <https://bollwiller.bibenligne.fr> ou au 03.89.48.23.33

La bourse aux livres aura lieu le **samedi 6 novembre 2021 de 9h à 17h**. De ce fait, la bibliothèque sera fermée le vendredi 5 et aucun prêt ne sera possible le samedi 6.

Comme chaque année, la bibliothèque mettra en vente des livres d'occasions, de tous genres (littérature, polars, science-fiction, etc.), des bandes dessinées et des documentaires pour adultes et pour enfants.

**Céline Salomon et Flora Hamard**